Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

Septième Conférence mondiale des jeunes parlementaires de l'UIP
Reprise post-COVID-19 : une approche adaptée aux besoins des jeunes
28 et 29 avril 2021 (en ligne)

Note d'orientation à l'intention des participants

Informations relatives à la participation

Inscription

Comme indiqué dans votre invitation personnalisée, vous avez été invité(e) à prendre part à cette conférence en tant qu'intervenant(e) actif/ve.

Veuillez vous inscrire à la réunion en ligne en cliquant sur le lien suivant : https://zoom.us/meeting/register/tJ0rf-6grzIoHNKeBWGI8bQjQCkFH9M8tvqv. Le lien vous permettant de vous connecter à la réunion vous sera envoyé automatiquement par courriel dès votre inscription effectuée.

Contribution aux sessions de la conférence

La conférence sera composée d'un total de quatre sessions. Veuillez consulter l'ordre du jour en annexe pour de plus amples informations.

Nous invitons tous les participants à prendre une part active aux réunions-débats intergénérationnelles de la conférence, qui seront animées par un facilitateur.

Pour refléter la richesse des expériences et des bonnes pratiques échangées au cours de la conférence, nous invitons tous les participants à préparer leur intervention à l'avance et à en faire part en direct, ainsi qu'en passant par le chat.

Questions fondamentales à l'intention des participants

Session 1 - Représentation des jeunes : la condition *sine qua non* d'une reprise post-COVID-19 adaptée aux besoins des jeunes

Comment pouvons-nous éviter que la crise sanitaire, qui s'est d'ores et déjà transformée en crise économique, ne débouche sur une crise encore plus importante en matière de représentation des jeunes ?

Comment pouvons-nous faire augmenter de façon forte et efficace la représentation des jeunes au parlement ?

Que nous manque-t-il pour créer et soutenir des partenariats intergénérationnels forts au parlement ?

Quels sont les résultats obtenus par les mécanismes parlementaires pour les jeunes tels que les commissions et les forums pour les jeunes et comment peut-on les aider à promouvoir l'autonomisation des jeunes ?

Session 2 - Soutenir l'enseignement supérieur et universitaire : une priorité à l'ordre du jour de la reprise

Quelles leçons avons-nous tirées de la pandémie et comment pouvons-nous rendre l'enseignement (tout particulièrement secondaire, tertiaire et universitaire) résilient afin de ne faire aucun laissé-pour-compte parmi les étudiants ?

Comment pouvons-nous atténuer les risques de l'enseignement à distance et mettre son potentiel à profit aux lendemains de la pandémie ?

Comment pouvons-nous veiller à ce que l'enseignement soit considéré comme une priorité de la reprise ?

Que peuvent faire les parlementaires du point de vue de la législation, de l'élaboration des politiques et de l'affectation des ressources pour préserver l'enseignement et l'adapter le mieux possible dans les années à venir ?

Session 3 - Une jeunesse en bonne santé une fois la pandémie terminée

Qu'avons-nous appris de l'incidence de la COVID-19 sur la santé des jeunes ?

Comment pouvons-nous veiller à ce que les plans de reprise post-COVID-19 soient sensibles aux besoins spécifiques des jeunes en matière de soins de santé et y répondent, y compris la santé sexuelle et reproductive, la santé mentale et l'aide psychosociale ?

Que peuvent faire les parlementaires pour préserver et améliorer les soins de santé proposés aux jeunes pendant et après la pandémie ?

Session 4 - Autonomisation des jeunes : transformer le défi en opportunité

Quelles sont les politiques de nature à promouvoir l'autonomisation des jeunes dans les économies d'aujourd'hui et de demain ?

Que peuvent faire les parlements et les parlementaires pour soutenir et renforcer une reprise du marché du travail tenant compte des besoins des jeunes ?

Comment peut-on utiliser les budgets de façon à investir dans des activités et des secteurs économiques propices au recrutement des jeunes ?

Quelles sont les bonnes pratiques permettant de protéger les jeunes de la précarité ?

Que peuvent faire les parlements et les parlementaires pour garantir que les jeunes auront accès à la sécurité sociale, aux crédits, aux prêts et aux assurances ?

Droit à la parole

Les parlementaires peuvent demander la parole pour contribuer aux réunions-débats. La liste des orateurs ne sera pas communiquée à l'avance : dans la limite du temps imparti, le modérateur invitera les intervenants à s'exprimer au cours des réunions en ligne.

Pour assurer des discussions animées et interactives, il ne sera pas possible de diffuser des déclarations vidéo pré-enregistrées.

Chaque intervention en direct des participants **devra être limitée à deux minutes maximum** au cours de toutes les réunions animées par un modérateur énumérées ci-dessus.

Les parlementaires de pays reconnus par les Nations Unies et/ou Membres de l'UIP sont autorisés à prendre la parole au cours des réunions en ligne.

Les membres d'assemblées parlementaires régionales et internationales qui sont Membres associés de l'UIP peuvent également prendre la parole au cours des réunions en ligne.

Les autres participants, dont les Observateurs permanents de l'UIP, seront invités à prendre la parole si les contraintes de temps le permettent.

Langues et interprétation

L'interprétation sera assurée en anglais, arabe, espagnol et français lors des plénières.

Conseils techniques

- Veuillez tester votre connexion Internet avant la réunion en vous connectant à : https://zoom.us/test.
- Ne transférez pas le lien vous permettant de vous connecter à la réunion et respectez le caractère privé (et non public) des réunions.
- Veuillez vous connecter à l'avance (soit 15 à 20 minutes avant l'horaire prévu de la réunion).
- Dans la mesure du possible, positionnez la caméra à la hauteur de vos yeux et veillez à vous placer de façon aussi centrale et bien éclairée que possible.
- Déconnectez la vidéo si vous avez des problèmes de connexion.
- Éteignez votre micro quand vous n'avez pas la parole.

- Dans la mesure du possible, utilisez une connexion filaire (Ethernet) plutôt que la Wi-Fi ou une connexion mobile.

- Si vous utilisez tout de même la Wi-Fi, veillez à vous installer à proximité de votre routeur ou de votre point d'accès Internet pour garantir la qualité de la connexion.

- Connectez-vous sur un ordinateur portable ou de bureau plutôt qu'un smartphone ou une tablette.

- Si plus d'une personne est connectée à Internet sur le lieu d'où vous suivez la réunion, assurez-vous que les appareils/services qui consomment de grosses quantités de données, par exemple Netflix, YouTube, Facebook, etc. sont éteints.

- Désactivez toutes les notifications sonores de vos courriels, messages WhatsApp, etc. pour éviter d'être distrait(e) par des fenêtres s'affichant inopinément.

- Ne vous connectez pas à partir d'un lieu bruyant ni en extérieur.

- Les casques audio sont autorisés, mais ils doivent être de qualité irréprochable et supprimer l'écho acoustique afin d'éviter les nuisances sonores.

- Si vous êtes déconnecté(e) de la réunion, cliquez de nouveau sur le lien d'invitation pour vous reconnecter.